



## BARÈME DES HONORAIRES : TRANSACTION

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf indications contraires prévues dans le mandat. Les honoraires ci-dessous représentent le maximum pratiqué par l'agence. Ils sont indiqués Toutes Taxes Comprises, au taux de TVA en vigueur, soit 20%.

### MANDAT DE CONFIANCE

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 30 000 €	5 500 € Maximum
Jusqu'à 50 000 €	11 %
Jusqu'à 75 000 €	10 %
Jusqu'à 100 000 €	9 %
Jusqu'à 200 000 €	8,5 %
Jusqu'à 300 000 €	8 %
Jusqu'à 400 000 €	7,5 %
Jusqu'à 700 000 €	7 %
700 001 € et plus	6,5 %

### MANDAT SIMPLE

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 30 000 €	6 000 € Maximum
Jusqu'à 50 000 €	12 %
Jusqu'à 75 000 €	11 %
Jusqu'à 100 000 €	10 %
Jusqu'à 200 000 €	9,5 %
Jusqu'à 300 000 €	9 %
Jusqu'à 400 000 €	8,5 %
Jusqu'à 700 000 €	8 %
700 001 € et plus	7,5 %

Les honoraires restent inchangés pour une vente en viager.  
Les honoraires pour une vente de terrain sont de 10 % maximum.